L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 25 DECEMBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAENE & VEISSE,
No. 81, rue de Chartres,
NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 25 DECEMBRE 1846.

A l'occasion de la fête de Noël, l'Abeille ne paraîtra point demain samedi.

LA MALLE. — Nous n'avons manqué bien au-delà de Charleston. Cela nuire juste au moment où les nouvelles d'Europe nous intéressent. Ne serait-ce point le motif de cette irrégularité?

INCONVÉNIANCE. — L'administration tient assez peu, on le sait, à montrer de la considérance dans ses vues et dans ses actes. Nous avons le désir de voir qu'il y ait entre ses paroles et ses actes; mais rarement il nous a été donné de trouver des différences aussi étranges que celles qui viennent d'être signalées par le *National Intelligencer*, entre certaines assertions du message et quelques explications officielles, données dans le même jour par l'*Union*, organe du gouvernement.

Le message, afin de justifier l'ordre expédié aux troupes, le 13 janvier, de marcher sur le Rio Grande, exposait les circonstances qui ont rendu cet ordre nécessaire.

Avant que le message fût donné, les dépêches par télégraphe nous apprenaient que le gouvernement était décidé à ne pas le recevoir, et celles de notre consul rendaient le Mexique, la première portant la date du 17, et la seconde celle du 18 décembre 1845, avant la réception du message du président. Ces événements ne nous montraient la probabilité très-prochaine certitude, que notre ministre ne serait pas reçu par le gouvernement.

Le message, qui était crédité de dépêches, ayant reçu du ministère, ne pouvait pas payer, la duchesse le message de la poursuivre, à moins qu'il ne fût effectivement le but, reçu par la cour. C'était une dure condition, et le duc d'York se mêla vivement. Il y eut une quarantaine de jours de pourparlers. Mais enfin, la duchesse de Saint-Albans reçut l'avis de sa présentation. On a pu le pendant plusieurs années à Londres, dans toute l'Angleterre, de cette cérémonie et du luxe extraordinaire de la toilette de la duchesse de Saint-Albans, qui avait alors près de soixante ans. On a estimé à plus de 10 millions la valeur de ses diamants, et des milliers de caricatures furent publiées dans tous les carrefours de Londres, représentant la vieille duchesse et son jeune mari.

M. THIERS ET LE MARIAGE MONTPENSIER. — M. Thiers, dit une correspondance de Paris du 7 novembre, est de retour à Paris depuis très-peu de temps, et il n'y a pas encore un beaucoup de monde, car, pour échapper aux visites importunes, il a pris le *Constitutionnel* de ne pas annoncer qu'il était rentré à son hôtel de la place Saint-Georges. Cependant, quelques amis l'ont su et ont couru chez lui pour savoir quelles idées il avait rapportées de Lille, au sujet du mariage de l'infante d'Espagne avec M. le duc de Montpensier. M. Thiers a déjà laissé entendre qu'il considérait ce mariage comme *une impudence*. Il faut, espérer qu'il en dira davantage à la tribune.

NAVIGATION AÉRIENNE. — *Les ballons de Fée*, journal Belge, annonce une découverte de la plus haute importance. Le docteur Van Hecke a trouvé, à ce qu'il paraît, un moyen infaillible de diriger à son gré les aérostats. Voici ce que dit à ce sujet le journal que nous citons:

"Le docteur Van Hecke comptait toute la foule qu'il y aurait à vouloir lutter contre un fleuve au milieu duquel serait immergée une embarcation, et telle est la situation du ballon. Il comprit que la science aéronautique consistait, non à lutter contre les vents, mais à utiliser au profit de la locomotion les divers courants aériens qui existent en sens opposé sur presque toute la surface du globe. Il comprit, en un mot, que pour naviguer et *progresser* en sens HORIZONTAL, il fallait se diriger en sens VERTICAL.

"La chose en est fort simple: pour *maintenir* le ballon CONSTAMMENT *en équilibre* au milieu des courants ou couches d'air, il suffit à peu de pouvoir SON PAR ET DÉSCENDRE à volonté, c'est-à-dire pouvoir de sortir du courant en volé-cant trop lentement ou en descendant trop bas! Tout le secret de la direction des ballons est là. Tel était pour M. le docteur Van Hecke le problème à résoudre; tel est le problème qu'il a résolu.

"Comme tant d'autres, nous avons cru d'abord à la première nouvelle de l'invention, et nous avons été surpris de voir que M. Jobard, directeur du musée de l'industrie, fait encore mention d'un fait, et qu'il ne lui prédit un succès merveilleux. Il a fallu tout, il a fallu toucher la voiture aéronautique de l'inventeur pour ne plus douter, pour n'être plus surpris.

"Dans toutes les inventions possibles, l'esprit humain commence par les choses les plus compliquées et n'arrive qu'après beaucoup d'efforts et d'expérimentation à cette belle simplicité grandiose qui se manifeste dans les choses naturelles. Avant donc d'avoir vu *fonctionner* l'appareil de M. le docteur Van Hecke, un coup-d'œil avait déjà favorablement disposé en sa faveur. L'aspect en était simple et n'avait rien de cette physionomie bizarre et bizarrée qui, quoiqu'en dire, semblait devoir être le caractère distinctif de ce genre. Un coup-d'œil nous en faisait saisir les détails et l'ensemble: une équipement d'une seconde nous faisait une idée exacte, et nous faisait apercevoir quelles il n'y a rien à ajouter. Le point d'appui dans l'air, ce rêve, cette chimère, cette chose impossible, d'après les savants, nous fut dévoilé avec une précision et une réalité, qui nous a saisis d'étonnement. C'était simple et grand tout à la fois, une de ces choses que la foule rendue chaque jour sans les apercevoir et sans les comprendre.

"Un rapide examen nous convainquit bientôt que M. le docteur Van Hecke avait enfin heureusement vaincu l'obstacle qui, jusqu'à ce jour, avait empêché les aérostats de pouvoir se maintenir dans les courants atmosphériques qui leur étaient favorables. Grâce à sa voiture aérienne de M. le docteur Van Hecke, le ballon, cette puissante embarcation, était enfin dompté. *Sans jeter du lest ni perdre de gaz*, le navigateur *pouvait, à volonté, monter et descendre, se maintenir à toute hauteur praticable de l'atmosphère, et, à chaque hauteur, le courant qui lui convenait, et comparer alors ceci le but qu'il se propose d'atteindre.*

"Jusqu'à ce jour, le ballon était l'objet *jouet* et la mascotte l'accessoire. Le cheval emportait le cavalier, chose monstrueuse et illogique. L'invention de M. Van Hecke a rendu à l'homme toute sa dignité, toute la royauté de son intelligence, et cette fois encore la matière rebelle se voit soumise et asservie: cette fois encore, l'ordre normal des choses est rétabli: le ballon devient l'*accessoire*; la force obéissante et docile à la volonté de l'aéronaute, est tellement soumise, que la main d'une femme suffirait pour le guider."

Le *Chemin de fer* ajoute qu'une expérience décisive pour la découverte du docteur Van Hecke ne tardera pas à avoir lieu; on en aurait les résultats avec une très vive impatience.

LIVRES D'ÉTRENNES. — Les libraires n'ont pas voulu rester en arrière des autres magasins. La plupart d'entr'elles ont tenu, à l'approche de Noël et du Jour de l'An, les assortiments les plus variés et les plus splendides. On remarque entre autres celui de M. J. H. Steel, rue du Camp no 14. Il renferme surtout une riche collection d'*Annuels*, de *Keepsakes*, d'*Albums*, etc., qui sont bien les plus élégants livres d'étrenne que l'on puisse offrir.

COMMERCIAL

Jeudi soir, 24 Décembre 1846.

COTON.—Les ventes de ces jours sont de 2,200 balles. Les prix tendant à la hausse, nous ne pouvons changer nos cours:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
LOUISIANE ET MISSISSIPI.

INFERIEUR	00 @ —	
ORDINAIRE	03 @ 5	
MEDIOCRE	03 @ 03½	
GOOD MEDIOCRE	03½ @ 04	
MIDDLING FAIR	03½ @ 04½	
FAIR	04½ @ 04¾	
GOOD FAIR	04¾ @ 05	
GOOD AND FINE	05 @ 06	

TENNESSEE ET NORTH ALABAMA.
Average list.

GOOD	00 @ 00	
COMMON	00 @ 00	
EXTREME INFERIOR	00 @ 00	

SUCRE.—La demande est bonne, mais le stock est si léger que les ventes ne peuvent être considérables; nous n'avons que de 200 boucauts.—Mélasse: Il n'est venu que 100 barils, à 22 c. le gallon.

CHANGE.—Nous n'avons aucun changement à enregistrer. Nous cotons: Sterling, de 8½ @ 9¼ pour cent de prime; France, de 5 francs @ 5 francs par New York à 1/8 de 2 @ 2½ pour cent d'escompte; Hamburg, de 33 @ 34 pour cent d'escompte.

FRET.—Nous n'avons appris aucun engagement.

Décédés hier, nuit, à 7 heures, LOUIS LAURET, âgé de 61 ans, né à Oriller, département des Basses-Pyrénées (France). Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu à 4 heures de l'après-midi, de la part de sa famille.

De la part de sa famille.
Son corps est exposé chez le docteur Fermento, rue Bienville, No. 134, entre Dauphine et Bourgogne.

LA MALLE HOLLANDAISE, No. 9, du Havre, royal des paquets, arrivera à la Nouvelle-Orléans, le 15 Janvier, 1847, et partira le 15 Février suivant. Les personnes se feront, dans la salle du Chantier, No 88, Magazine, rue de Carondelet et Gravier, ou chez le soussigné, rue de Chartres, No 81.

MAENE & VEISSE.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. 1.

Séance du Lundi, 21 Décembre 1846.

Résolu qu'il paraîtra du 1er Janvier 1847, nouvellement des rues, la numérotation des maisons, et que le Conseil considérera toutes les rues situées entre le Canal et les quelques de la rue St. Louis. La second district comprendra toutes les rues situées entre le milieu de la rue St. Louis et le milieu de la rue du Maine, inclusive la ligne des boulevards. — Le troisième district comprendra toutes les rues situées entre le milieu de la rue du Maine jusqu'à l'esplanade inclusive la ligne des boulevards. Il est résolu que le contrat avec les entrepreneurs pour le nettoiement des rues devront en hiver, du 1er octobre au 1er avril, enlever toutes les jours les ordures avant 10 heures du matin, et du 1er avril au 1er octobre ils devront les enlever avant 8 heures du matin. — Ils devront tenir les rues propres et enlever toutes les immondices. — Pour la fidèle exécution de leur contrat, chaque entrepreneur devra fournir une charrette de 2000 livres, et le propriétaire sera payé chaque mois sur un certificat délivré par le voyer.

Résolu que le Conseil recevra jusqu'à lundi prochain, 28 du courant, des propositions cachetées et séparées pour le nettoiement des rues de chaque district pour le terme d'une année commençant le 1er janvier prochain et finissant le 31 décembre 1847. Il est bien entendu que nul n'aura le privilège de contracter pour plus d'un district.

Résolu en outre que le contracteur chargé du nettoiement des rues d'un des districts, sera tenu de le faire comme il est prescrit dans la première résolution. S'il néglige de se conformer à nos devoirs qui lui sont prescrits, il paiera pour chaque jour qu'il négligera de remplir les dits devoirs, une amende de $10, laquelle comme sera déduite, par le voyer, de son salaire mensuel.

Approuvé ce 22 décembre 1846.
JOSEPH CENOU, Recorder.
A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
A. MAZUREAU, Secrétaire.

AVIS. — Le soussigné ayant été nommé inspecteur du bureau de chantage pour la 1re Municipalité, le bureau de chantage pour la 1re Municipalité, le bureau de chantage pour la 1re Municipalité, le